

Assistante sociale et conseillère emploi - formation

Le Service Social du Travail intervient auprès des salariés et des entreprises adhérentes afin de favoriser le maintien en emploi et faciliter les transitions professionnelles.



Son domaine d'intervention

- Conseiller et accompagner les entreprises et établissements sur les questions de santé (accès aux droits), préparation du retour vers le travail, reclassement professionnel et prévention de la désinsertion professionnelle.
- Faciliter le maintien en emploi en concertation avec les autres acteurs impliqués (SAMETH, MDPH, CPAM, CARSAT, OPCA, organismes de formation...).
- Accompagner les salariés en difficultés socio-professionnelles (en poste ou en arrêt maladie).
- Orienter le salarié vers un nouveau projet professionnel par la mobilisation des moyens et dispositifs existants.

Ses méthodes et outils

- Evaluation, lors d'un entretien individuel avec le salarié, de sa situation sociale et professionnelle exposée et son potentiel.
- Proposition d'actions, orientation du salarié et accompagnement dans les démarches et dans d'éventuels projets.
- Echange et partage des informations avec l'équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmière, ergonome, psychologue du travail...).
- Co-construction avec différents acteurs, notamment l'entreprise, des projets de maintien dans l'emploi / reclassement, en mobilisant des dispositifs d'accompagnement (formation, bilan de compétence, aménagement horaires, aides financières, départ en retraite,...).